



POEC



LA POEC : UNE OPPORTUNITÉ POUR FORMER ET RECRUTER SUR VOS MÉTIERS



LE PUBLIC

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, qu'ils soient indemnisés ou non.

Bon à savoir : la POEC est mobilisée en amont d'une embauche qu'elle soit en CDI, CDD ou dans le cadre d'un contrat en alternance.



L'OBJECTIF :

La Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) vise à :

- **former** des demandeurs d'emploi sur les métiers en tension par le biais d'un stage en entreprise
- **favoriser leur intégration durable** dans l'emploi



LA PRISE EN CHARGE

- **Formation :** financée à 100% (Coût pédagogique facturé directement à Constructyts par l'organisme de formation)
- **Durée maximale :** Jusqu'à 400H (une dérogation est possible jusqu'à 600 heures sur les métiers en tension)



LES BÉNÉFICES

POUR LE FUTUR COLLABORATEUR

- **L'employabilité assurée**
Découvrir un secteur qui recrute et se former à un métier en développant ses compétences opérationnelles
- **Une formation spécifique**
Bénéficier d'une formation avant l'embauche
- **Des compétences développées**
Acquérir des compétences sur des savoir-faire précis et opérationnels

POUR L'ENTREPRISE

- **Un recrutement simplifié**
Gagner du temps dans le processus de recrutement
- **Un profil adapté au besoin**
Embaucher un collaborateur déjà formé au plus près du poste à pourvoir

